



## COMMUNE DE GESVES

### CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Art. L1122-17. (ancien Art.90 NLC)

Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation,  
le Collège communal a l'honneur d'inviter  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal  
à se réunir à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu le mercredi 31 mars 2021 à 19h30  
**en vidéoconférence**

### ORDRE DU JOUR

#### EN SÉANCE PUBLIQUE

##### **PERSONNEL**

- (1) Prestation de serment de Madame Marie-Astrid HARDY en qualité de Directrice Générale

##### **ENVIRONNEMENT**

- (2) Opération Zéro Déchet - AGW du 17 juillet 2008 - approbation du diagnostic 2021 et grille de décision - PST 2.4.5.3

##### **MOBILITE**

- (3) Commune Pilote Wallonie Cyclable - PST 2.2.9.2

##### **LOGEMENT**

- (4) LOGEMENTS - Mise en location de 5 nouveaux logements publics sur le site de la Pichelotte - PST Commune 2.2.5.2

##### **PATRIMOINE**

- (5) Etablissement du recensement du Petit patrimoine populaire wallon - Prise de connaissance
- (6) Vente de l'excédent de voirie situé rue du Tronquoy (chemin vicinal n°8)
- (7) Lancement d'une procédure de modification de voirie en vue de redresser le sentier vicinal n°111 situé à Faulx-les-Tombes
- (8) ODR I- PCDR- VICIGAL- Contre expertise valeur vénale Convention d'acquisition d'immeuble N° 92054/419/17 "LIEBENS/ GESVES 1ère division, section B n° 284K, 285K et 251A"
- (9) ODR I- PCDR- VICIGAL-Modification Convention d'acquisition d'immeuble N° 92054/419/16 "HENSENNE/GESVES 1ère division, section B n° 285 H et 285 L"
- (10) Procédure de vente du bâtiment communal rue Léon Pirsoul n°3 à Haltinne - ratification de la décision du Collège communal du 15 mars 2021
- (11) Vente d'un morceau de l'excédent de voirie situé rue Bableuse (chemin vicinal n°66 bis) - avis favorable et fixation du prix de vente

##### **CPAS**

- (12) Rapport d'activités de la Commission Locale de l'Energie - Année 2020

À HUIS CLOS

**PERSONNEL**

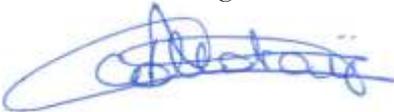
(1) Allocation pour exercice de fonctions supérieures - S.R. Prolongation

Ainsi décidé par le Collège communal en séance du 23/03/2021

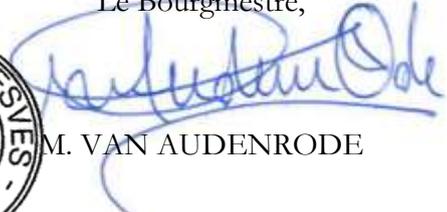
Par ordonnance :

Le Directeur général f.f.,

Le Bourgmestre,

  
Anne-Catherine de CALLATAY



  
M. VAN AUDENRODE